

## Lecture analytique du texte de Montaigne, « Des Cannibales » tiré des Essais, 1595.

### Présentation de Montaigne.

Montaigne est né en 1533 au château de Montaigne dans le **Périgord**. Son père, héritier d'une famille enrichie par le négoce, est le premier à abandonner sa profession pour vivre en gentilhomme. Il s'attache à donner une bonne instruction à son fils. À six ans, après avoir reçu les enseignements d'un précepteur allemand qui ne lui parle qu'en latin. **Montaigne** entre au collège de Guyenne à **Bordeaux**, réputé pour son enseignement. À treize ans, il apprend le droit à **Toulouse** et, en 1554, il est **conseiller à la Cour des aides de Périgueux**. Ses fonctions ne lui plaisent guère et la rencontre avec **La Boétie** en 1557 lui ouvre de nouvelles voies. Il fréquente la Cour jusqu'à la mort de son père en 1568. Il peut alors vendre sa charge et se retirer dans ses terres pour se consacrer à l'écriture et à la méditation. Il ne quitte sa fameuse « *librairie* » qu'en de rares occasions, lors de voyages pour des raisons politiques (il déjoue les intrigues de la Ligue), ou encore pour remplir ses charges de **maire** (de 1583 à 1585). Dès 1572, il entreprend la rédaction des **Essais**, dont la première édition paraît en 1580. Ses dernières années sont consacrées à une nouvelle version, publiée après sa mort survenue en 1593. Mais les guerres de religion ont rendu **Montaigne** suspicieux à l'égard de toute certitude. Son scepticisme débouche sur une sagesse qui interdit désormais de juger en matière de morale, de politique ou de religion. **Texte** : extrait du livre 1 des Essais, chapitre XXXI « sur les cannibales ». Montaigne réfléchit sur ces gens du Nouveau Monde qu'on nomme rapidement « barbares ». Montaigne aurait eu un domestique ayant longtemps vécu au Brésil et ayant pris part à l'expédition de Villegagnon au Brésil en 1557. L'enjeu est d'abord de réfléchir au regard posé par Montaigne sur les Sauvages à travers le récit d'un épisode incontournable de leur vie sociale : l'acte cannibale. L'ambiguïté de son point de vue s'exprime dans les inflexions propres au genre de l'essai.

### Que faut-il retenir à propos du genre de l'essai ?

Le Larousse donne cette définition du genre argumentatif direct qu'est l'essai : Ouvrage regroupant des réflexions diverses ou traitant un sujet qu'il ne prétend pas épuiser ;

genre littéraire constitué par ce type d'ouvrages. L'auteur n'impose pas des certitudes, il approche avec souplesse le sujet traité.

### RAPPEL TRES IMPORTANT.

Pour caractériser le genre de l'essai tel que Montaigne le pratique, il faut être attentif au sens du mot : c'est une « tentative », qui revendique son caractère inabouti.

► Montaigne invite son lecteur à suivre ses pensées dans leurs détours et leurs méandres. Il présente ainsi son travail :

« Ce sont ici mes humeurs et mes opinions ; je les donne pour ce qui est en ma croyance, non pour ce qui est à croire ; je ne vise ici qu'à découvrir moi-même qui serait autre demain si un nouvel apprentissage me changeait... »

► On peut opposer à l'essai selon Montaigne le traité et la dissertation qui, eux, proposent une réflexion exhaustive et organisée, en vue de démontrer une thèse ou d'explicitier un point de vue.

Plus généralement, Montaigne formule à plusieurs endroits une réflexion personnelle (l. 15-16, l.28 et l. 47-49) en s'exprimant à la première personne et en utilisant un verbe de sentiment à la forme négative, « je ne suis pas fâché » (l. 26), et un verbe d'opinion, « penser » (l. 28), pour introduire des propositions subordonnées conjonctives complétives qui engagent son Jugement. Ces discours explicites marquent le cheminement de la réflexion de l'auteur : cet extrait peut ainsi se lire comme une page d'essai. Les **Essais** sont l'œuvre majeure de Michel de Montaigne (1533-1592), à laquelle il travaille de 1572 jusqu'à sa mort. Ils traitent de tous les sujets possibles, sans ordre apparent : médecine, livres, affaires domestiques, chevaux, maladie entre autres, auxquels Montaigne mêle des réflexions sur sa propre vie et sur l'homme.

**Question possible pour la lecture analytique** : comment Montaigne montre-t-il l'humanité du sauvage dans cet extrait ? Comment ce texte propose-t-il une leçon de relativisme culturel, dénonce-t-il l'ethnocentrisme ?

**Arg 1 : Montaigne loue la bravoure des combattants Amérindiens.**

**Eloge du sauvage**

Montaigne nous dit que les cannibales sont dotés de grandes vertus, y compris au moment de faire la guerre ou d'accomplir des actes anthropophages.

Ainsi, même quand il pratique la guerre, le sauvage fait preuve de qualités. Montaigne souligne avant tout le courage des Américains. Il met en avant leur pugnacité et leur capacité à ignorer la peur (« pour ce qui est des déroutes et de l'effroi, ils ne savent pas ce que c'est. »)

Simplicité des armes de combat : « arcs, épées de bois ». Nudité du militaire sans armure. Il est en effet précisé dès le début du passage que les Américains vont à la guerre « tout nus », munis d'armes en bois. La simplicité de leur mise suggère bien sûr l'innocence ; elle peut aussi rappeler la situation d'Adam et Ève. La fin du passage renforce cette image. Les cannibales apparaissent comme des êtres innocents qui auraient une vie proche de celle qui est décrite dans le jardin d'Éden et qui servira ensuite de modèle pour l'utopie. Combats menés loin de chez eux : « au-delà, plus loin ». Montaigne insiste sur le caractère déroutant de la guerre entre les cannibales. À la ligne 4, il introduit son point de vue par le biais d'un modalisateur : « C'est une chose *étonnante* que la dureté de leurs combats ».

Le traitement des prisonniers par les cannibales L'auteur décrit l'acte cannibale de la ligne 6 à la ligne 15. Après avoir constaté la violence des combats entre peuples sauvages (l. 1-6), Montaigne relate les différentes étapes menant à l'exécution des prisonniers. Le lecteur apprend que ces derniers sont accueillis (« après avoir longtemps bien traité leurs prisonniers » l. 7) avant d'être assaillis par les coups de la communauté. Le massacre des prisonniers, pour être brutal, n'en suit pas moins un protocole précis et rigoureux : loin d'être un acte dicté par un besoin vital, il s'agit d'un rituel social d'une extrême sophistication (« une grande assemblée » se réunit, s'ensuit le partage de la victime entre tous les cannibales). C'est en cela qu'il est culturel et non animal

**Il fait l'apologie du cannibalisme** Pour cela Montaigne adopte un mode de **raisonnement inductif** : après avoir fait le récit des combats entre peuples sauvages, il en vient progressivement à l'énoncé de sa thèse. Ainsi, le récit du rituel cannibale amène

Montaigne à un constat paradoxal : « Ce n'est pas, comme on pense, pour s'en nourrir [...] : c'est pour manifester une très grande vengeance » (l. 15). Refusant de réduire les violences de ces peuples à des actions barbares, l'auteur leur confère une dimension symbolique et morale. Montaigne met davantage l'accent sur les postures guerrières (l'effusion de sang, la tête exhibée comme un trophée) puis sur les liens communautaires (les amis, la communauté) : **le cannibalisme est donc une pratique, par laquelle une société réaffirme les liens qui la fondent.**

## **Arg 2 : Montaigne s'appuie sur Chrysippe et à Zénon pour étayer sa thèse**

### **Il a recours à l'argument d'autorité**

En recourant à Chrysippe et à Zénon (l. 35-42), Montaigne donne une légitimité à sa thèse. Ce procédé est courant à la Renaissance : la référence aux auteurs antiques permet d'assurer la validité d'un propos qui ne doit pas émaner d'une simple personne mais trouver sa source dans une tradition littéraire. Grâce à l'utilisation de cet argument d'autorité, Montaigne démontre que l'anthropophagie est une pratique noble + exemple de la ville d'Alexia assiégée par Jules César (Guerre des Gaules)

Ainsi Montaigne cite deux peuples ayant pratiqué l'anthropophagie alimentaire dans l'Antiquité, un temps éloigné de celui du lecteur, qui met à distance l'évocation de pratiques éventuellement choquantes ; les Scythes (l.13), réputés pour la cruauté de leurs pratiques guerrières, et les Grecs (Chrysippe et Zénon) « chefs de la secte stoïque » (l. 32) ; celle-ci est également connue pour cultiver l'endurance aux aléas de l'existence sur lesquels on n'a pas de prise, et elle est souvent prise pour exemple de comportements héroïques dans les *Essais*. Le troisième peuple est celui de « nos ancêtres... assiégés par César en la ville d'Alésia » (l. 34-35) : cette fois, avec l'adjectif possessif « nos » et l'allusion à un épisode célèbre de l'histoire de France, Montaigne invite son lecteur français à se sentir proche des cannibales et à ne pas les juger.

Donc le cannibalisme n'est pas présenté comme une coutume alimentaire. Les rapprochements historiques de Montaigne soulignent que quand l'homme se livre au cannibalisme c'est par nécessité (anthropophagie utilitaire)

**Ensuite Montaigne utilise un raisonnement par concession :** « je ne suis pas fâché que nous soulignons l'horreur barbare...aveugles à l'égard des nôtres ». En signalant tout de même que les actes cannibales relèvent de « l'horreur barbaresque », Montaigne fait un raisonnement par concession. Il admet donc que le peuple décrit dans son texte fait preuve de cruauté. Pourtant, son texte tend à les défendre.

La concession de Montaigne est nécessaire à la qualité de son argumentation : c'est en effet ce qui permet de rester crédible.

### **Arg 1 : De la relativité de la norme**

Montaigne met en doute la pertinence du terme « barbare ». Dans les sociétés grecque et romaine, le barbare est l'étranger (< *barbaros*, celui dont la gorge ne produit que des bruits ressemblant à [bar-bar], celui dont on ne comprend pas la langue). Dans cet extrait des « Cannibales », Montaigne remet en question l'opposition traditionnelle entre société civilisée et société barbare. Selon lui, la barbarie est un vice présent aussi bien chez les peuples sauvages que chez les Européens : « Je ne suis pas fâché que nous soulignons l'horreur barbare qu'il y a dans une telle action, mais plutôt du fait que, jugeant bien de leurs fautes, nous soyons si aveugles à l'égard des nôtres » (l. 26-28). Les Cannibales ont acquis auprès des Européens de nombreuses connaissances, dont l'immoralité est dénoncée par les mots et expressions du registre moral « vices » et « maîtres en toutes sortes de malice ». Mais les Cannibales ne sont pas moralement supérieurs aux Européens, car ils abandonnent leur propre coutume pour les leurs (l. 25), en la croyant mieux adaptée à leur but. Ils abandonnent leurs propres coutumes pour celles des européens, la croyant plus adaptée à leur vengeance. **Il y a donc horreur barbaresque et peuples aveuglés dans les deux cas !**

---

### **Interrogation sur l'autre, interrogation sur soi**

---

### **Arg 2 : Opposition européens et sauvages**

Des mots ou expressions appartiennent au champ lexical de la torture dans le texte : «

enterrer jusqu'à la ceinture », « tirer au demeurant du corps force coups de trait et les pendre après » , « manger un homme vivant » , « déchirer par des tortures et des supplices un corps ayant toute sa sensibilité, le faire rôtir petit à petit, le faire mordre et tuer par les chiens et les pourceaux » . Les auteurs de ces tortures sont les Européens désignés collectivement dans la seconde moitié du texte ou les Portugais dénoncés pour leurs pratiques auprès des peuples américains. Alors que les Portugais imaginent une mise à mort compliquée (il y a deux étapes avant la mise à mort par pendaison : l'enterrement jusqu'au niveau de la ceinture et la torture par les « coups de trait », les cannibales exécutent leurs prisonniers rapidement : ils « l'assomment à coups d'épée ». On pourra noter que la phrase de Montaigne, faite de propositions juxtaposées courtes quand il s'agit de décrire les pratiques des cannibales, se complexifie par l'abondance de propositions subordonnées quand il s'agit de décrire celles des Portugais, un peu comme si son style s'adaptait au degré d'inventivité des hommes dans la mise à mort. Ici, même s'il n'exprime pas directement son point de vue, Montaigne met en avant la cruauté des Portugais

La réflexion de Montaigne sur les cannibales s'inscrit dans le contexte des guerres de religion qui déchirent alors la France (1562-1598). Ces circonstances amènent l'essayiste à relativiser la barbarie des cannibales. Dans leurs pratiques guerrières, les Européens sont plus cruels que les Amérindiens, parce que les premiers blessent et torturent leurs prisonniers encore vivants (« de les enterrer,... les tirer... et les pendre après », rôle de l'adverbe de temps, frappant enfin de phrase), alors que les seconds les plongent dans l'inconscience (« les assomment » ) avant de les manger (« Cela fait ils le rôtissent », la proposition circonstancielle de temps marque la succession des deux actions). Entre les lignes 28 et 34, l'opposition entre Européens et sauvages s'expose par le biais de termes antithétiques : le massacre de « l'homme vivant » s'oppose à celui d'un homme « mort » tandis que la cruauté des guerres civiles est rendue sensible par un « faux parallélisme » qui laisse entendre une nouvelle hiérarchie entre les civilisations (d'un côté « faire rôtir petit à petit, à le faire mordre et tuer par les chiens et les pourceaux » ; de l'autre « le rôtir et manger après qu'il est trépassé »). Montaigne définit ses contemporains comme des meurtriers ! Ce rapprochement fréquent avec l'Europe permet surtout de dénoncer le

comportement des Européens qui jugent du degré de barbarie des peuples découverts sans se remettre en cause alors que les guerres de Religion sévissent dans tout l'Ancien Continent. C'est cette remise en cause que propose Montaigne à travers ce constant va-et-vient entre l'Amérique et l'Europe.

**Minute culturelle** : pour les chrétiens, Dieu est présent dans l'hostie qu'ils mangent à la messe, lors du sacrement appelé l'eucharistie. C'est pourquoi ils ont été dénoncés comme cannibales par les réformés !

**Conclusion :**

**Bilan** : on accepte difficilement la diversité culturelle. Ce texte nous amène à réfléchir sur la relativité de nos jugements quant à ce qui est sauvage et civilisé, réflexion générale toujours bien actuelle.

**Ouverture** : l'un des trois autres textes, selon votre préférence.